

35 ans. D'abord, quelques-uns de ces hommes sont revenus d'outre-mer. Probablement se trouvent-ils au quartier général pour des raisons particulières, mais le pays devrait, je crois, connaître ces raisons. Puis, on me dit que nombre d'entre eux désirent passer outre-mer, être en activité de service. Diverses excuses leur sont fournies pour les maintenir à leur position et cela ne leur plaît guère.

Quand on voit que 393 d'entre eux sont en parfaite santé, on ne peut que trouver étrange qu'ils restent au pays. Ne pourraient-ils pas être libérés pour être remplacés par des hommes plus âgés. Ils sont peut-être indispensables—je n'en sais rien. Mais, on pourrait assurément trouver réponse à cette question. Tandis que j'y suis, j'aimerais à traiter d'autres questions relatives au personnel du quartier général de l'armée. Après tout, la direction de notre armée, au Canada comme en Grande-Bretagne, représente une tâche formidable. D'autre part, bien des gens savent que certains membres du personnel de l'état-major n'occupent pas le poste qui leur convient. Songe-t-on à remédier à cette lacune afin d'étouffer des rumeurs? L'état-major est peut-être aussi bien administré que possible, je l'ignore; mais est-il administré de façon économique? N'y a-t-il pas trop de monde?

Après tout, nous dépensons l'argent des contribuables. Si nous obtenons le rendement voulu, nous n'y voyons pas d'objection; mais des rumeurs vont leur train, et je crois que le pays aimerait à en savoir davantage sur ce qui se passe au quartier général. Combien d'officiers et de soldats, par exemple, y trouve-t-on? Combien y a-t-il de femmes dans le personnel? Qui a la surveillance de ce personnel? Quel genre de surveillance exerce-t-on? Qui a charge de tout? L'administrateur des bureaux ou un surintendant général? Qui veille à l'emploi raisonnable des deniers et voit à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage? De plus, qui veille à ce que ces fonctionnaires donnent une pleine journée de travail? Il m'a été dit qu'une foule d'entre eux n'avaient pas assez d'ouvrage à faire la moitié du temps et qu'ils doivent eux-mêmes se trouver du travail. Ce travail se fait-il efficacement?

Voilà autant de questions auxquelles le pays demande une réponse. Si tout va bien, tant mieux. Mais s'il n'en est pas ainsi, il faudrait prendre les moyens de remédier à cet état de choses. On ne peut ainsi, après tout, laisser courir ces bruits sans protester ou sans faire quelque chose.

L'hon. M. RALSTON: Je ne puis donner à l'honorable député le nombre de ceux qui se trouvent au quartier général, car je n'ai pas ces chiffres sous les yeux. Pour ce qui est des officiers et des soldats âgés de 30 à

[M. Ross (St. Paul's).]

35 ans au quartier général, je me contenterai de dire que ces hommes sont là d'après les ordres de leurs supérieurs, parce qu'on croit que leurs services y sont nécessaires, ou parce qu'il est bon qu'il restent là afin d'y acquérir de l'expérience pour le service en campagne. Comme l'honorable député l'a donné à entendre, plusieurs sont revenus d'outre-mer. Le nombre n'en est pas élevé, si l'on tient compte du nombre des officiers de l'armée canadienne.

En ce qui regarde le rendement, je puis dire qu'il y a deux sous-ministres de la Défense nationale, le colonel DesRosiers et le colonel Currie. Je n'ajoute pas de commentaires sur leur compte. Ces messieurs sont bien connus du public et n'ont pas besoin de témoigner en leur faveur. Ce sont des hauts fonctionnaires compétents, capables, consciencieux et loyaux. Leurs assistants font de leur mieux pour assurer l'exécution convenable de la besogne. Lorsque l'efficacité fait défaut, ils s'efforcent d'y remédier. Personne ne prétend que tout soit parfait aux bureaux de la Défense nationale, mais j'assure l'honorable député que les dirigeants s'efforcent d'obtenir un rendement aussi parfait qu'il soit possible d'attendre d'un organisme qui a presque centuplé en trois ans. Après une expansion aussi rapide, aucun établissement d'affaires ne pourrait avoir un service parfait, mais c'est à quoi ils visent.

M. McCANN: Le ministre a mentionné tantôt le nouveau système de classement. Par une étrange coïncidence, pendant qu'il parlait, j'ai noté un article du *Journal d'Ottawa*. On obtient parfois plus de renseignements des journaux qu'à la Chambre, par le temps qui court. L'article mérite d'être consigné aux *Débats* et je prends la liberté de le faire. Il se lit comme suit:

L'armée d'outre-mer adopte un nouveau système de classement.

Un nouveau système d'établissement de catégories médicales pour l'armée canadienne, destiné à simplifier le classement et à aider à la solution du problème du capital humain, est maintenant en vigueur outre-mer et est prêt à être adopté au Canada.

C'est le système Pulhems; il remplace l'ancienne méthode des "catégories". Voici ses avantages:

1. Il donne une description plus complète de l'homme et sert ainsi de meilleur guide quant à son aptitude pour l'armée.

2. Il élimine, pour le service au Canada ou outre-mer, les pertes résultant des systèmes antérieurs de classement médical généralisé.

3. Il facilite l'affectation des hommes aux genres d'emplois pour lesquels ils ont le plus d'aptitude.

Le système, qui rendra le mot "profil" d'un usage aussi courant que le mot "catégorie", est extrêmement simple.